



L'ALLIANCE

UNE ÉNERGIE NOUVELLE

NOVEMBRE 2008 - BULLETIN N°14

Info

NON A LA FERMETURE DU CENTRE EQUESTRE DE SECLIN

Depuis plus de trente ans, des centaines de seclinois, enfants et adultes de tous âges, avaient la chance de pouvoir s'initier à la pratique de l'équitation ou de poursuivre cette activité par passion.

Il faut aujourd'hui rendre hommage à Jean-Claude WILLEM, ancien Maire de Seclin, qui s'est tant battu pour donner l'accès à cette activité autour d'un vrai projet éducatif.

Les temps changent, les hommes aussi, cela est désormais FINI. Tel en a décidé Bernard DEBREU, seul, sans débattre en Conseil municipal ou, tout au moins, en informer les élus et la population.

Monsieur le Maire s'était pourtant engagé au cours de la campagne des municipales à implanter une nouvelle base équestre. Alors que Monsieur DEBREU et son staff impressionnant faisaient, à cette époque, circuler le bruit que nous faisons trop de promesses pour être crédibles, nous constatons que les donneurs de leçons jouent dans une autre catégorie.

Ainsi, nous, les élus de l'opposition, sommes fermement engagés à nous battre pour le maintien du centre équestre à Seclin et nous invitons chaque personne convaincue de l'utilité de cette activité à nous rejoindre dans notre action.

*François-Xavier CADART – Conseiller municipal
Chef du groupe l'Alliance pour SECLIN*

CONFISCATION

« Une démocratie, c'est d'abord ça : une façon de vivre où les gens osent se communiquer les choses importantes, toutes les choses importantes, où ils se sentent le droit de parler comme des adultes, et non comme des enfants dissimulés » (Jules Renard – Extrait de « Les Hommes de bonne volonté »)

L'Alliance s'est engagée à informer, à communiquer sur les petits et les grands projets. Il convient parfois de dénoncer les faits qui n'offrent pas la transparence nécessaire à l'exercice de la démocratie, en un mot la « confiscation » :

- de tous les pouvoirs :

Lors du dernier Conseil Municipal, le Maire s'est fait voter 21 délégations sur 21 possibles. Dès lors, le Conseil Municipal ne peut plus statuer sur ces sujets et devient une simple Chambre d'enregistrement

- de la réalité des chiffres :

Le budget de l'office du Tourisme (82 mille euros dont 77 mille de subvention municipale), dont il n'est absolument pas question de contester l'existence, a été présenté de façon non véritable. Avec un nombre d'adhérents trois fois supérieur, les recettes sont en baisse de moitié ! Les frais d'affranchissement postaux sont notoirement sous-évalués au vu du nombre d'adhérents. Le nombre de salariés a été annoncé à 2, puis 3, puis 4. Le déficit a été justifié par l'acquisition d'un nouveau photocopieur de 16.000 €, lequel n'est toujours pas en service à ce jour !

- du cadre de vie et de l'environnement :

Le slogan « une Ville à la campagne » est battu en brèche par l'état de saleté déplorable des abords du Canal de Seclin, outil touristique, qui devrait être converti en base de loisirs !!

Ayant été dragué pour la dernière fois lors de la dernière guerre où sa profondeur atteignait 4,50 m,

Sa reconversion sera, après de nombreuses études de faisabilité, onéreuse et plus qu'aléatoire !

Des travaux importants vont être menés sur l'axe principal, entraînant de nombreux désagréments et ralentissements. **Il est clairement établi qu'un véhicule à l'arrêt pollue 10 fois plus qu'en mouvement.** De plus, le nouveau projet supprime quasiment toutes les places de parking y compris à proximité des commerces : quid des personnes âgées et/ou à mobilité réduite ? Toutes ne pourront pas se rendre au nouvel hypermarché dont l'accès rajoutera à la saturation de nos voies parce que non intégré à la réflexion globale (plus de 25.000 véhicules supplémentaires par semaine !).

La nouvelle bretelle de Templemars ne sera pas opérationnelle avant au mieux 7 ans ! Que deviendront nos commerces de proximité : une étude sérieuse fait apparaître que pour un emploi créé dans la Grande Distribution, 5 emplois disparaissent dans le commerce de proximité !

- des chiffres de l'emploi : le premier magistrat annonce des **créations de postes inexactes**, comme chez Atos Origin qui fait aujourd'hui l'objet d'une bataille entre le management en place et les fonds de pension parties prenantes à son capital ou *dans le futur hypermarché*. Dans la zone industrielle, *de l'aveu même de son Président, par ailleurs conseiller municipal actuel*, seuls 30% des postes sont occupés par des Seclinois ! AVS Boulonnerie transfère son activité hors de la Commune ; les locaux libérés devraient être abattus pour permettre la construction de nouveaux logements sociaux. **Où est la création d'emploi, credo de l'équipe municipale ?**

L'Alliance souhaite que tous les Seclinois soient associés à ces sujets importants qui engagent leur cadre de vie ...et leurs impôts !

Jean-Jacques VALLEGANT

PRIVES DE COMMISSION PARITAIRE POUR CAUSE D'OPPOSITION

Lors du Conseil municipal du 10 octobre 2008, nous avons été amenés à nous prononcer sur la composition des membres participant à la commission paritaire.

Nous vous rappelons succinctement que cette commission a pour objet, entre autres, de programmer les méthodes et techniques de travail ayant une incidence sur la situation du personnel, l'examen des grandes orientations à définir, l'hygiène, la sécurité, la salubrité des locaux et installations...

A la lecture de la liste composant cette commission, Patricia NEUVILLE, élue de l'opposition, a fait remarquer que cette liste ne comprenait aucun des 5 membres de l'opposition de l'Alliance pour Seclin. (Alors que 2 membres sur 3 de la liste des Verts y sont inscrits).

S'ensuit le dialogue suivant :

- M. le Maire : « Vous savez pourquoi vous ne faites pas partie de cette commission ? »

- Patricia NEUVILLE : « Non »

- M. le Maire : « Mais parce que vous êtes de l'opposition ! » Cela a le mérite d'être clair.

Serions-nous les empêchés de tourner en rond ? Y aurait-il de « petits arrangements entre amis » que nous n'aurions pas à connaître ?

Roger MILLE, élu de l'Alliance pour Seclin, a tout de même fait remarquer à M. le Maire que, lors d'un précédent mandat, il avait fait partie de cette commission et que personne n'avait eu à se plaindre de sa participation.

M. le Maire lui a répondu que c'était une question de confiance. Il semblerait donc que la nouvelle composition du groupe d'opposition de l'Alliance pour Seclin n'inspire pas confiance à M. le Maire.... Que M. le Maire se rassure, c'est tout à fait réciproque.

La composition de la commission paritaire a donc été votée à l'unanimité (moins 5 voix) par les verts, les socialistes et les communistes qui ne sont visiblement pas choqués que 35 % de la population Seclinoise ne soit pas représentée dans certaines instances de la mairie de Seclin (alors que leurs groupes, pris séparément, représentent bien moins que nos 35 %).

Puisqu'il en est ainsi, et que nous, élus par la population, ne pouvons travailler en toute transparence à la mairie, c'est en tant que citoyens que nous demanderons que nous soit présenté le détail des actions mis en oeuvre par la commission paritaire ainsi que les comptes financiers qui en auront découlés.

Patricia NEUVILLE - Conseillère municipale

CA S'EST PASSE A SECLIN

Le vendredi 18 juillet 2008, le préfet Alain Régnier, délégué général pour la coordination de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées, a visité la résidence l'Espérance au n° 3 de la rue Jean-Baptiste Lebas. Alain Régnier fit part de son souci d'encourager les bailleurs sociaux à assumer leur rôle, tout en se disant favorable à ce que l'Etat mette davantage de moyens pour aider ces constructions.

Il est bon de rappeler que ces habitations sont le fait d'un organisme privé, l'association Habitat et Humanisme. C'est aussi l'occasion de signaler que les locataires de ce groupe de maisons, baptisé l'Espérance par le choix de ses habitants eux-mêmes, attendent toujours la plaque qui leur avait été promise lors de l'inauguration par le maire le 7 octobre 2006.

Et si c'est un ensemble privé, pourquoi y avoir apposé une plaque mentionnant le nom du maire qui a tenu à l'inaugurer ?

INDÉCENCE

Lors du dernier Conseil Municipal du 10 Octobre, une enveloppe de travaux de 3,6 millions d'euros concernant la requalification du parvis de l'hôtel de ville a été votée.

Une dépense optionnelle de 120.000 € pour la mise en place de 3 fontaines a également été adoptée ; cette dépense représente près de 10 années de SMIC net mais aussi 25 années de RMI de base ! C'est aussi l'équivalent du montant du chèque reçu du FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour dynamiser les commerçants de notre centre-ville (VDN du 9.10.2008).

A Seclin, la survie du commerce de proximité ne vaut-elle pas plus que le prix de 3 fontaines ?

L'éclairage de la façade de l'Hôtel de Ville, qui n'est pas un monument classé, justifie-t-il une dépense de 60.000 euros ? A quand, une statue en bronze du Maire nous indiquant, comme dans certains pays, la direction à suivre ? Ces investissements indécentes sont-ils vraiment indispensables en ces périodes difficiles où chacun doit mesurer ses dépenses ?

DEMANDE DE PLANNING TRAVAUX

Par courrier du 11 septembre 2008, Patricia NEUVILLE, membre de la commission travaux, demandait à Michèle ESTAGER, Adjointe aux travaux, de lui transmettre le planning des travaux prévus et la liste de ceux en cours.

Cette demande était faite dans le but d'assister à certains rendez-vous de chantier et ainsi de pouvoir renseigner les Seclinois qui se posent des questions.

Au 15 octobre, aucune réponse n'est parvenue à Patricia NEUVILLE. N'y aurait-il donc pas de travaux en cours ou prévus à Seclin ?

Les constructions à l'entrée sud de la ville ne sont-elles que mirages ? Quant à la rénovation de la Cité des Jardins, il ne doit s'agir que de travaux virtuels ? Que dire des travaux prévus pour l'axe Bouvry/Hentgès, certainement des bruits de couloirs....

Ce que demandent Patricia NEUVILLE et les élus de l'opposition, chacun dans leur domaine, c'est d'être associés aux actions en cours et non d'être mis devant le fait accompli une fois que tout est terminé.

Nous ne sommes pas là que pour assister à des inaugurations...

Patricia NEUVILLE

Soutenez l'action de l'Alliance qui veut un Seclin Pour tous !!!

Envoyez vos coordonnées à VIVONS L'ALLIANCE POUR SECLIN – BP 70312 – 59473 SECLIN Cedex



